Inscription Obligatoire avant le 19 février 2017

Tarifs une journée

Tout public (Repas inclus) 80 €

Anciens diplômés (Repas inclus) 60 €

Parrainage par un ancien STE

Etudiants et universitaires Gratuit*

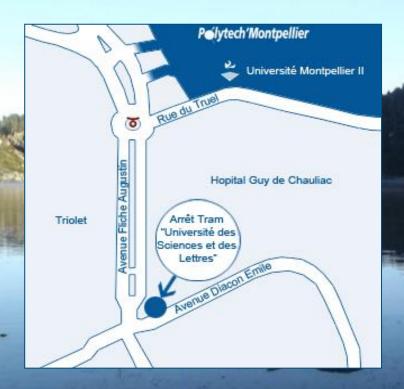
Journée supplémentaire 30 €*

* Supplément repas : 25 €

En Partenariat avec :

Plan d'accès

Polytech Montpellier
Université de Montpellier – Campus Triolet
Amphithéâtre Serge Peytavin



Contact:

seminaires.eau@polytech.univ-montp2.fr

www.polytech-montpellier.fr/STE

Secretariat STE: 04 67 14 35 37

16ème SEMINAIRE EAU LES DEFIS DE LA GESTION DE L'EAU

Amphithéâtre Serge Peytavin Polytech Montpellier 9h – 16h30



Lundi 20 février 2017

Gestion des eaux pluviales en zone côtière : quels enjeux vis-à-vis des eaux de baignade

Mardi 21 février 2017

Trame Verte et Bleue : place à la biodiversité



Mercredi 22 février 2017

Traiter l'azote et le phosphore, ultime défi pour atteindre le bon état écologique de l'eau en France ?







Lundi 20 février

Gestion des eaux pluviales en zone côtière : quels enjeux vis-à-vis des eaux de baignade ?



En zone urbaine, les épisodes pluvieux occasionnent parfois des graves inondations, des désordres et des dégâts importants du fait des débordements des réseaux. Face à ces risques, les communes littorales ont, par le passé, le plus souvent privilégié l'évacuation rapide des volumes ruisselés en direct vers la mer.

Aujourd'hui la législation impose la protection des eaux côtières, en particulier dans les zones de baignade, et le respect des normes de qualité en vigueur pour que cet usage de baignade puisse être maintenu. Une gestion raisonnée des réseaux et de leur déversement s'impose donc.

Depuis plus de 15 ans, les ingénieurs de la SERAMM (Service d'assainissement de Marseille Métropole) s'emploient à améliorer le réseau d'assainissement pluvial. Ils ont œuvré afin de limiter les inondations et maintenir un niveau de qualité optimale sur les plages limitrophes.

Mardi 21 février

Trame Verte et Bleue : place à la biodiversité



Pour survivre, les espèces doivent réaliser leur cycle vital (alimentation, reproduction, repos) dans des habitats souvent diversifiés auxquels elles n'ont pas toujours accès suite à l'aménagement du territoire. Il est donc nécessaire d'assurer une continuité écologique entre ces différents habitats pour le maintien des espèces et de la biodiversité. Avec le Grenelle 2, la France a vu apparaître en 2010 un nouveau dispositif: la Trame Verte et Bleue (TVB). La TVB est un réseau constitué de « réservoirs de biodiversités », reliés entre eux par des « corridors écologiques ». Ce dispositif entre maintenant dans sa phase opérationnelle et s'inscrit dans des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique, celui de la Région LR par exemple a été approuvé en décembre 2015.

A quels objectifs et concepts répond la TVB? Qu'impose la réglementation? Quels sont les outils? Comment passer à l'action? Seront des questions abordées au cours de la journée.

Mercredi 22 février

Traiter l'azote et le phosphore, ultime défi pour atteindre le bon état écologique de l'eau en France ?



Le plan d'action 2012-2018 destiné à atteindre un bon état écologique des masses d'eau arrive à terme, alors que la France a été condamnée le 4 septembre 2014 pour manquement à l'application de la directive sur la protection des milieux récepteurs contre les pollutions de type azotée et phosphorée d'origine agricole.

Pour atteindre les objectifs fixés à l'échéance 2018, il est capital de traiter de façon efficace l'azote et le phosphore au sein des stations d'épuration.

Durant ce séminaire des experts répondront donc aux questions suivantes sur :

- les normes en vigueur sur le territoire français
- les procédés pour traiter ces polluants
- l'intégration dans la filière de traitement classique
- les pistes étudiées pour améliorer le traitement de ces polluants en particulier Les objectifs fixés par le plan d'action 2012-2018 seront-ils atteints dans les délais fixés ?